

ASSOCIATION DU LIVRE ET DES AUTEURS COMTOIS
Centre Pierre-Mendès-France, 3 rue Beauregard 25000 Besançon
www.alac-livreetauteurscomtois.fr

Compte rendu de l'Assemblée générale du mercredi 10 avril 2024

Centre Pierre-Mendès-France, Besançon

La Présidente, Martine Coutier, souhaite la bienvenue à l'assistance.

Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation 2024 est de 48. Le nombre de personnes présentes (et à jour de leur cotisation) s'élève à 23. Le nombre de pouvoirs étant de 15, l'assemblée peut délibérer.

Représentés (15) : David Ball, Jean-Pierre Belleville, Bénédicte Belpois, Nicole Eymin, Serena Gentilhomme, Juliette George, Pierre Lidoine, Marie-France Lidoine, Charles Maillot, François Migeot, Yves Peltrault, Christiane Roussel, Jacques Sennepin, Nicole Tournier, Annette Vial.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 29 mars 2023
2. Rapport moral et d'activité
3. Rapport financier
4. Élections : renouvellement du conseil d'administration
5. Questions diverses

1. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 29 mars 2023

Le compte rendu de l'AG du 29 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral et d'activité

– Fonctionnement

– **Adhérents** : Depuis le fléchissement du nombre de nos adhérents dû à la pandémie, leur nombre se maintient : de 67 en 2019, il était tombé à 49 en 2021. Fort heureusement, il est depuis remonté pour atteindre 57 en 2022, puis 59 en 2023.

Il avait été souligné, l'année passée, que l'ALAC s'emploie à faire connaître l'association et ses activités, notamment par la diffusion du dépliant publicitaire dont l'encart qui comporte le bulletin d'adhésion est actualisé chaque année avec le sommaire du dernier numéro paru des *Lettres comtoises*. Et aussi par l'envoi de communiqués de presse à divers médias à l'occasion de nos manifestations telles que la remise des prix. Mais on constate aussi que le bouche à oreille fonctionne bien. Aussi la présidente invite chacun et chacune à convaincre leurs amis lecteurs ou auteurs de rejoindre l'ALAC.

– **Conseil d'administration** : la présidente renouvelle ses félicitations au CA pour son esprit coopératif et son assiduité. Le conseil s'est réuni trois fois en 2023 : en février, avril et octobre. Il compte aujourd'hui 10 membres, après la démission de Claire Francart au mois de novembre dernier pour raisons personnelles. Il fonctionne très bien, mais là aussi, il serait bon qu'il s'étoffe, de nouveaux membres seraient les bienvenus.

– **Bureau** : la présidente, Martine Coutier, et la trésorière, Martine Vogne, sont en poste depuis respectivement 2004 et avril 2006, mais ne sont pas éternelles ! Et la présidente annonce qu'elle ne se représentera pas à ce poste en 2025.

– **Centre Pierre-Mendès-France** : Le gérant, M. Burla, a pris sa retraite en décembre dernier. L'ALAC a naturellement participé au cadeau qui lui a été offert à cette occasion et lui a manifesté sa reconnaissance pour tous les services rendus.

Réservation des salles : à présent, l'ALAC doit s'adresser au service municipal Vie associative pour réserver une salle, et le faire via une plate-forme selon des contraintes définies : remplir une fiche de renseignements très complète plus de 10 jours avant la date de la réunion prévue pour occuper une grande salle (ex. AG, conférence), et plus de deux jours avant pour occuper une petite salle (réunion de CA).

En outre, les exigences administratives imposent de signer à chaque début d'année deux documents : un contrat annuel de location de salles et bureaux municipaux gérés par le service Vie associative, ainsi que le règlement intérieur des salles et bureaux municipaux gérés par ce même service pour l'année en cours. Enfin, de fournir une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité.

Entre autres obligations, le règlement intérieur impose de rendre la salle en parfait état de propreté.

Livraison et stockage des *Lettres comtoises* : comme il n'y a plus de présence permanente au Centre, l'ALAC doit trouver une solution pour la livraison des cartons des *Lettres comtoises* (7 cartons selon le conditionnement pour les 150 exemplaires). Les exemplaires du n° 18 ont pu être livrés en février chez un membre de l'ALAC qui a généreusement proposé son garage. Une partie des revues a été ou sera rapidement distribuée, mais le restant (2 à 3 cartons) a trouvé refuge au domicile de la présidente.

En outre, des cartons d'anciens numéros sont entreposés dans une cave sèche au domicile de la présidente, et aussi chez un membre de la famille d'André-Noël Boichat.

Le stock restant de la revue constitue donc un sérieux problème qui devra être réglé d'une façon ou d'une autre (dons, désherbage, lieu de stockage, etc.). Il sera à l'ordre du jour du prochain CA.

En ce qui concerne les archives proprement dites, Claude Peltraut et la présidente ont fait du vide afin de libérer l'un des deux placards qui nous sont attribués au Centre PMF.

– Prix littéraires Marcel-Aymé et Lucien-Febvre 2023

La cérémonie officielle de remise des prix 2023 s'est déroulée le vendredi 8 décembre dernier. Elle a eu lieu dans la très belle salle Edgard Faure du Conseil régional, avec la présence de Mme Marie-Guite Dufay, présidente de Région, qui avait tenu à remettre elle-même leur dotation aux deux lauréats qu'elle connaît personnellement, dont Jean-François Chanut, prix Lucien-Febvre, qui fut recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté. Cette cérémonie a été particulièrement brillante et animée grâce aux discours talentueux des présidents des jurys et à ceux des lauréats, devant une centaine de personnes confortablement installées.

Pour ces prix 2023, la première sélection avait eu lieu le 23 juin (lecture pendant l'été), et les délibérations finales s'étaient déroulées le 14 octobre.

Le prix **Marcel-Aymé** a été attribué à **Jacky SCHWARTZMANN** pour son roman *Shit !* (Éd. du Seuil, 2023). Le **prix Lucien-Febvre** est allé à **Jean-François CHANET** pour son ouvrage *Clemenceau, Dans le chaudron des passions républicaines* (Gallimard, 2021).

Jacky Schwartzmann, né à Besançon en 1972, a d'abord fait des études de philosophie et exercé plusieurs petits boulots, autant pour gagner sa vie que pour observer ses contemporains, avant de se tourner vers l'écriture. Il est à présent auteur et scénariste de bandes dessinées et de longs-métrages. Il a publié une dizaine de romans dont la plupart relève du genre noir ou polar.

Son roman *Shit !*, qui a également reçu le « Prix Le Point du polar européen 2023 », est un récit désopilant, servi par une langue truculente, dans lequel l'auteur évoque, avec autant de sensibilité et d'acuité que de drôlerie, la vie et les habitants d'un quartier sensible de Besançon gangréné par le trafic de stupéfiants.

Jean-François Chanut, à la veille de la retraite, est docteur en Histoire et professeur des universités, spécialiste d'histoire sociale, de l'éducation, de la défense et plus globalement de la construction nationale française. Il a commencé sa carrière à l'université Lille 3 en 1994, et a été élu Professeur d'histoire du XIX^e siècle à l'Institut d'études politiques de Paris en 2010.

Jean-François Chanut a à son actif un nombre impressionnant de publications (monographies de référence, ouvrages collectifs, articles de revues, actes de colloques...) consacrées à ses thématiques favorites dont les mots-clés contenus dans les titres sont évocateurs : République, Fédération de l'éducation nationale, instruction publique, école, instituteurs, égalité des chances, citoyenneté, laïcité, religions, armée, guerre, soldats... Il a été chargé de nombreuses responsabilités scientifiques. Il est aussi vice-président de la Ligue de l'enseignement, chargé de la laïcité, de la diversité et de l'égalité depuis 2022. Il a exercé les fonctions de recteur de l'académie de Besançon, puis de recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, pendant près de 20 ans, de décembre 2014 à mars 2022.

Dans son livre *Clemenceau*, ouvrage à la fois savant et littéraire, Jean-François Chanut retrace la carrière du « Tigre aux mille vies », qui compta parmi les hommes « qui ont fait la France » et se trouva au carrefour de tous les grands événements de son temps : la débâcle de 1870, la Commune, le moment Boulanger, l'affaire Dreyfus, la marche vers la guerre, puis la victoire et ses lendemains désenchantés. Il suit cet homme épris de liberté, de justice et d'ordre dans sa longue quête du pouvoir et d'un idéal républicain.

Les ouvrages primés ont été présentés, pour le prix Marcel-Aymé, par le président du jury, André-Noël Boichat, agrégé de lettres, professeur à la retraite, et, pour le prix Lucien-Febvre, par la présidente du jury, Aurélie Carré, conservatrice du patrimoine et directrice du Musée comtois ainsi que du Muséum d'histoire naturelle à la Citadelle de Besançon. Tous deux ont été très applaudis. Leurs textes sont d'ores et déjà consignés dans le n°18 des *Lettres comtoises* ainsi que sur le site de l'ALAC.

À propos du **SITE** de l'ALAC, la présidente rappelle qu'il est géré par Isabelle Cêtre-Langonet (la correctrice-relectrice des *Lettres comtoises*), qui veille admirablement à l'actualiser régulièrement, de sorte que l'on peut y trouver toutes les informations concernant l'ALAC et ses activités.

Pour les prix 2024, les recherches d'ouvrages répondant aux critères exigés pour pouvoir prétendre aux prix sont en cours. La première sélection – établissement de la liste courte – aura lieu fin juin.

– Lettres comtoises

Le comité de rédaction des *Lettres comtoises* a pris la décision de réduire, à partir de ce numéro, le nombre d'exemplaires, qui passe de 200 à 150, afin de diminuer le coût de revient de la revue et le stock des invendus, questions qui avaient été abordées lors de l'AG de l'année dernière.

Le n°18 (décembre 2023, 192 pages), consacré au thème « Lieux », a été livré le 19 février dernier.

La présidente tient à remercier ses deux collègues du comité de rédaction, David Ball et Claude-Rose Peltrault, pour leurs initiatives et leur participation active.

On trouvera le sommaire détaillé sur l'encart du dépliant publicitaire, soit :

- 9 textes de fiction, de Karine Bénac, Claude Boudeau, Collectif collégien (élèves des collèges Diderot et Victor-Hugo à Besançon), Laurent Devèze, Évelyne Genevois, Jean-Paul Goux, Luc Jorand, Jacques Montredon, Danièle Secrétant.

- 4 études, de Dominique Bernard Faivre (arts), Daniel Faivre (histoire des religions), Brigitte Malinas (récit de voyage), Rémy Porquier (divers).

- 3 recensions / notes de lecture d'ouvrages d'auteurs comtois, par Soline Goux-Diétlin, Claude Peltrault et Danièle Secrétant.

Les illustrations (hors-textes couleur) sont des photographies réalisées par Brigitte Malinas.

La réalisation technique du n°18 (mise en page, relecture et corrections), a été assurée par Isabelle Cêtre-Langonet pour un montant de 532,00 €, et la couverture par notre graphiste Isabelle Durand (55 €). L'impression des 150 exemplaires a été confiée comme les années précédentes à l'imprimerie Dupliprint pour un montant de 884,09 € TTC (pour rappel : 1174 € pour le n°17).

Les ventes des *Lettres comtoises*, souscriptions comprises, ne souffrent pas d'écarts considérables d'une année à l'autre : 2023 (n°17) : 885 € ; 2022 (n°16) : 636 € ; 2021 (n°15) : 621 € ; 2020 (n°14) : 524 € ; 2019 (n°13) : 799 €.

La question de la diffusion des LC reste la même : si le n° 17 s'est mieux vendu que les précédents, c'est surtout dû aux achats effectués par certains des auteurs.

Les dépôts dans les librairies (entre 2 et 3 exemplaires chacune) ne rapportent pas grand-chose. Mais nous devons cependant continuer à convaincre les libraires, à Besançon et ailleurs, de mettre en valeur la revue.

Le numéro n°19, qui a pour thème « Vents et marées » (fin 2024) est en cours. Le suivant (fin 2025) aura comme thème « Vingt ans » en écho au 20^e anniversaire de la nouvelle série fondée en 2006.

– Manifestations culturelles

L'ALAC a organisé trois conférences en 2023 :

- le 25 janvier, par Claude Bouheret, auteur de plusieurs ouvrages en lien avec la littérature, sur l'écrivain d'origine comtoise Xavier Marmier, intitulée : « *Xavier Marmier, boulingueur et académicien (1808-1892)* ».

- Le 29 mars, par Paul Dietschy, directeur du Centre Lucien-Febvre à Besançon et spécialiste de l'histoire du sport, lauréat du prix Lucien-Febvre 2019, qui a présenté : « *Le sport et la littérature : l'exemple du football* ».

- Le 10 octobre, par Marie-Bénédicte Vincent, lauréate du prix Lucien-Febvre 2022 et Professeure d'histoire contemporaine à l'université de Bourgogne-Franche-Comté, spécialiste de l'histoire de l'Allemagne, avec une conférence intitulée « *La mémoire du nazisme après 1945 en Allemagne de l'Ouest* ».

Ces trois conférences, suivies d'un apéritif, ont eu un vif succès et fait salle pleine.

La conférence qui suivra cette réunion sera donnée par Stéphane Hadjeras, lauréat du prix Lucien-Febvre 2021 : « Les hommes de lettres, spectateurs et acteurs de la boxe à la Belle Époque ».

Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport financier

La trésorière, Martine Vogne, présente le compte d'exploitation de l'Association établi au 31 décembre 2023 (document diffusé) et apporte quelques commentaires :

- **Subventions** : C'est le fait marquant de l'année 2023. Pour la première fois, notre dossier de demande n'a pas été retenu par le Conseil départemental du Doubs (lettre du 16 octobre 2023), au motif que nos activités ne correspondent pas à leurs dispositifs d'accompagnement. Leur subvention était de 300 € depuis de nombreuses années. Nous avons donc demandé 1300 € à la Ville de Besançon dans le dossier de demande 2024 afin de compenser ce manque, la Ville nous accordant 1000 € régulièrement. L'avenir nous dira si cela nous sera accordé.

- **Ventes Lettres comtoises** : elles sont en augmentation, de 636 € (2022) à 885 € (2023). Le coût de fabrication était de 1846 €. Avec les 1000 € accordés par la Ville et les 885 € des ventes, le bénéfice est de 39 €.
- **Adhésions** : elles sont relativement stables : 1164 € en 2022 et 1130 € en 2023.
- **Prix littéraires** : depuis 2014, nous ne recevons plus du Conseil régional que le montant des dotations des deux lauréats, soit 6000 €. La préparation (1592 €) concerne les achats de livres et le repas pour les membres des jurys.
- **Autres dépenses** : pas de commentaires.
- **Résultat** : perte de 1804 €.

Depuis que la subvention du Conseil régional est passée de 7.500 à 7000, puis 6000 €, nous enregistrons une perte d'environ 1000 € tous les ans, aussi nous puisons dans notre épargne depuis 2014. Toutefois nous disposons encore de 10.849,54 €.

Habilitation : Concernant la demande de subvention auprès du Conseil régional (6000 €), l'ALAC doit assurer que l'AG ou le CA habilite la présidente à engager l'association dans toutes les démarches administratives auprès des autorités compétentes. L'AG donne son accord.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

4. Élections : Renouvellement du Conseil d'Administration

Selon les statuts de l'association, le conseil d'administration est renouvelé chaque année par tiers. Les trois candidats sortants sont : Marie-Claude Bastien, Annie Espinosa, Jean-François Solnon, qui renouvellent leur candidature. Nouvelle candidature : Annie Considère présente sa candidature. Le nombre de votes comptabilisés est de 37. Les quatre candidats sont élus à l'unanimité.

La composition du Conseil d'administration renouvelé le 10 avril 2024 est la suivante :
Marie von Arx, David Ball, Marie-Claude Bastien, André-Noël Boichat, Claude Bouheret, Annie Considère, Martine Coutier, Annie Espinosa, Claude-Rose Peltrault, Jean-François Solnon, Martine Vogne, soit 11 membres.

Le Conseil d'administration se réunira le 12 avril et procédera aux élections du Bureau.

5. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Les participants ne soulevant pas d'autres questions, la présidente remercie l'assistance de son attention et clôt la séance à 19h.

Fait le 18 avril 2024
Martine Coutier, Présidente de l'ALAC